

Bénévoles recherchés pour le comité local MADA

Les personnes de 50 ans et plus représentent 45,1% de la population de Sainte-Angèle-de-Mérici et il est impératif de prendre en considération les différentes réalités de ceux-ci et de mettre en place des actions dans le but d'améliorer leur milieu de vie et leur qualité de vie. C'est pour cela que nous avons besoin de vous.

Dans le cadre de la démarche MADA (municipalité amie des aînés) de la MRC de La Mitis, chaque municipalité doit se doter d'un comité local. Ce comité local sera animé et soutenu activement par la chargée de projet. Le nombre de rencontres, jusqu'à la fin de la démarche (décembre 2019), sera de cinq et elles débiteront cet automne.

Vous êtes intéressé par le vieillissement actif?

Vous avez à cœur la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus?

Vous connaissez bien leur réalité?

Vous êtes alors la bonne personne pour faire partie du comité local!

Définir le mandat du comité local

Proposition de mandat

- Participer, avec l'aide de la chargée de projet, à la démarche MADA au niveau local.
- Participer à l'élaboration de la politique MADA de la municipalité en tenant compte des diverses réalités présentes dans le milieu.
- Approuver le portrait de la municipalité, rédigé par la chargée de projet.
- Approuver le plan d'action de la municipalité, rédigé par la chargée de projet.
- Participer à la consultation publique et assister la chargée de projet dans la mise en œuvre de la consultation publique (diffusion, préparation de la salle, etc.).
- Déposer, avec l'aide de la chargée de projet, au conseil municipal les résultats et le plan d'action, pour approbation.
- Assumer un rôle de suivi et de vigie lors de la mise en œuvre du plan d'action.
- Faire la promotion du « vieillissement actif » dans toutes les sphères d'action ou de décision de la communauté.

Proposition des rôles attendus des membres du comité local

- Participation active des membres, surtout que le nombre de rencontres est au minimum (5 rencontres sur 15 mois).
- Participation en fonction de vos talents et intérêts (ex. : validation, connaissance du milieu, connaissance des besoins de votre groupe d'appartenance, etc.).
- Liaison avec votre réseau de contacts pour information, mobilisation, validation, consultation.
- L' élu(e) responsable du dossier « aîné » est la personne qui s'assure que la démarche répond aux attentes et qui fait la liaison avec le conseil municipal lors des réunions pour tenir ce dernier mobilisé et informé.
- La chargée de projet (mandatée par la MRC de La Mitis) est celle qui s'assure que toutes les étapes sont franchies selon les règles, qui facilite le travail du ou des comités et qui rend compte aux autorités concernées de l'avancée et du résultat des travaux (animation, recherche, validation des données, production de tous les documents, présentation aux instances, préparation du contenu des rencontres ou d'ateliers, élaboration des sondages ou autres modes de consultation, analyse et production de projets de plans d'action, contacts divers...).

Calendrier des rencontres du comité local

1. Rencontre de démarrage des travaux et sur les modalités de consultation: octobre-novembre 2018
 2. Rencontre sur la validation du portrait et des outils de consultation
 3. Rencontre pour les résultats partiels de l'analyse des diverses consultations
 4. Rencontre de discussions autour du plan d'action avec les résultats finaux
 5. Rencontre pour la validation du document final pour dépôt au conseil municipal et détermination des mécanismes de suivi
- Fin de la démarche : décembre 2019

Personne ressource : Dolores Bélanger
(418) 775-3786